Lorient & Pontivy
iut :
Université Bretagne Sud

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu le règlement général des études et des examens de l'Université Bretagne Sud validé en CFVU le 16 juin 2022 ;
Vu la délibération n°39-2024 de la CFVU du 13 juin 2024 portant modification du règlement général des études et des examens ;
Vu la délibération du Conseil d'Institut de l'IUT de Lorient & Pontivy en date du 26 juin 2025 ;

Le Directeur de l'IUT de Lorient & Pontivy arrête :

Article 1 : Le jury chargé d'arrêter la délivrance de la Licence Professionnelle « **Métiers de l'Industrie Navale et Maritime Parcours Métiers Industriels de la Construction Navale** » à l'IUT de Lorient pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Président :

FANEN Yoann, Responsable de la Licence

Membres du jury :

Enseignant·e·s du département
BERNARD Cédric
POUVREAU Cédric
MORANCAIS Pascal

Enseignant·e·s de l'UBS
CERINO Christophe – UFR LLSHS

Enseignant·e·s d'autres établissements
DUTENHAVER Linda — Lycée Keranna – Kervignac

Personnalités extérieures
CUESTA Anne-Marie – BPN – Lorient – Correspondante BPN
K'OUAS Alan – Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire – Gestionnaire RH
GRAIGNIC Alain – Naval Group – Lorient – Retraité
D'ANGELO Rémy – Naval Group University– Lorient – Retraité
LE CARDUNER Stéphane – Naval Group – Lorient – Responsable Attractivité et Recrutements
BRETON Aurélie – EKIUM – Lorient – RH

Article 2 : Le directeur de l'IUT de Lorient est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lorient, le 27/06/2025

Le Directeur de l'IUT de Lorient & Pontivy

Lorient & Pontivy
iut :
Université Bretagne Sud
Tahar LOULOU
Directeur

Tahar LOULOU